

Rapport de synthèse

Libérer le potentiel des femmes dans et pour la Grande Muraille Verte (GMV)



© Olivier Girard/CIFOR

Messages clés et recommandations

Les messages clés du webinaire portent sur l'importance d'adopter des approches davantage inclusives et transformatrices dans le cadre de la Grande Muraille Verte (GMV) afin de favoriser la participation des femmes tout en traitant les causes profondes des inégalités femmes-hommes. Cette transformation ascendante majeure se produit lorsque les projets parviennent à améliorer les moyens de subsistance, le bien-être et la qualité de vie des populations. Pour ce faire, le contexte est essentiel pour adapter les interventions sensibles au genre, agir localement en utilisant des modèles de leaders communautaires et maintenir l'engagement de manière flexible pour permettre des ajustements en fonction des problèmes émergents et des contributions locales.

Les recommandations clés suivantes ont été formulées :

1. Mettre en œuvre la Plateforme Verte des Femmes et garantir la participation et la contribution significatives et inclusives des femmes, de leurs organisations et entreprises à la Grande Muraille Verte (GMV).
2. Formuler l'agenda des femmes et de l'égalité femmes-hommes dans la GMV, prévoir les budgets et adopter des approches transformatrices sensibles au genre (ATG) qui puissent traiter les causes profondes et les mécanismes de (re)production des inégalités femmes-hommes.
3. En l'absence d'une politique ou stratégie distincte en matière de genre pour la GMV, créer une synergie entre les Ministères en charge des questions d'égalité femmes-hommes et les Agences Nationales de la GMV pour des interventions harmonisées.
4. Former en continu les femmes, développer leurs capacités et leur autonomisation, en particulier les femmes rurales et les communautés autochtones qui peuvent avoir des besoins spécifiques.

Le présent rapport est structuré en quatre parties principales : le contexte, l'introduction, les principaux enseignements (incluant l'agenda des femmes dans la GMV, les obstacles à la participation des femmes et les recommandations pour accroître leur participation) et une conclusion.

Contexte

La **Grande Muraille Verte (GMV)** est une initiative ambitieuse africaine visant à reverdir le Sahel et la Corne de l'Afrique, du Sénégal à Djibouti, à travers une gestion intégrée des écosystèmes et un développement durable, en restaurant 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030. L'Initiative a été lancée en 2005 au Burkina Faso par les chefs d'État des 11 pays initiaux de la GMV avant d'être adoptée en 2007 par l'Union africaine. Coordinée par l'Agence Panafricaine de la GMV (APGMV) et des Agences Nationales avec la contribution d'autres parties prenantes, l'Initiative est devenue un projet global de développement rural et de gestion durable des terres, visant à transformer les conditions de vie des populations de la région tout en soutenant un le reverdissement et la productivité des paysages.

Le rapport de 2020 sur l'état de la mise en œuvre de la GMV présente plusieurs défis majeurs, notamment la connaissance de l'Initiative par le grand public, son cadre institutionnel, sa gouvernance et le plaidoyer. L'égalité femmes-hommes et la participation des femmes, ainsi que la sensibilisation pour accroître le profil de l'Initiative, restent essentielles pour augmenter et pérenniser les investissements et le soutien massif, y compris de la part des acteurs non gouvernementaux. Le **programme Connaissance pour l'Action — Grande Muraille Verte (CAGMV)** fait partie de cet effort. Lancé en 2023 et financé par l'Union européenne, le programme est mis en œuvre par le Centre de recherche forestière internationale et le Centre international de recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en soutien à la GMV. Les objectifs du programme CAGMV sont les suivants :

- i. Améliorer l'adoption et l'efficacité des pratiques de gestion durable des terres, de restauration et de gestion intégrée des paysages.
- ii. Soutenir la surveillance de la santé des terres et de la végétation.
- iii. Renforcer l'environnement politique et institutionnel favorable à une gestion et des moyens de subsistance durables.

En Afrique subsaharienne, en particulier dans les pays de la GMV, les dynamiques de genre et leurs conséquences sont majeures. Les femmes, qui constituent la majorité de la main-d'œuvre, sont au cœur du système alimentaire en jouant un rôle important dans la production agro-silvo-pastorale, contribuant ainsi aux moyens de subsistance et au développement socio-économique de la région. Malgré les effets négatifs du changement climatique et les défis de l'inégalité de genre auxquels elles sont confrontées pour accéder aux ressources productives, au leadership public et aux biens, les femmes œuvrent dans divers domaines liés à la restauration des terres, à l'entrepreneuriat dans la chaîne de valeur agroforestière, à l'activisme climatique et aux entreprises vertes. Elles représentent la pierre angulaire de toute initiative de développement, telle que la GMV. Reconnaisant leur immense potentiel, l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) a lancé la Plateforme Verte des Femmes pour mieux valoriser la contribution des femmes à l'Initiative. Les Agences Nationales de la GMV mettent également en place des coalitions nationales pour améliorer la participation des organisations de la société civile à l'Initiative. Cependant, des défis subsistent quant à l'opérationnalisation de ces plateformes ainsi qu'à la participation effective d'autres organisations de femmes et de jeunes à l'Initiative GMV.

Introduction

Le webinaire intitulé « Libérer le potentiel des femmes dans et pour la Grande Muraille Verte (GMV) » s'est tenu le 30 août 2024 dans le cadre du programme Connaissance pour l'Action — Grande Muraille Verte (CAGMV), et plus précisément à l'occasion d'activités visant à « Prioriser et mettre en lumière l'impact (et l'importance cruciale) des femmes et des jeunes sur les activités de restauration des terres, le développement de stratégies pour les moyens de subsistance et les chaînes de valeur ruraux, ainsi que dans les ambitions plus larges de la GMV ».

Ce webinaire visait à mettre en lumière les rôles cruciaux des femmes dans le secteur de l'environnement et à discuter de la manière dont leur potentiel pourrait être déployé et mobilisé

pour la réalisation de l'Initiative GMV. Au-delà du réseautage et de l'apprentissage croisé, le webinaire visait à accroître la visibilité et les préoccupations des femmes dans la GMV, et à sensibiliser l'Union africaine, les responsables de la GMV, les décideurs publics, les bailleurs de fonds et les praticiens du développement sur la nécessité d'une meilleure collaboration, d'un financement et d'un soutien aux initiatives dirigées par les femmes, notamment les femmes rurales.

Le webinaire a permis de présenter des récits inspirants de femmes influentes dans la restauration des terres, l'activisme et les entreprises vertes à travers des présentations de cas et des discours d'experts. Six intervenantes originaires de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso, du Nigéria, du Niger et du Ghana ont partagé leur travail et leurs perspectives, avant la tenue d'une discussion en panel composé de représentants de la Commission de l'Union africaine (CUA), de l'Union européenne (UE), de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), de l'Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV) et de l'ONG Tree Aid. Sur plus de 400 personnes inscrites au webinaire, 138 personnes originaires de 69 pays à travers le monde y ont participé. Par ailleurs, une analyse des documents de politique de la GMV a été réalisée pour évaluer comment ces documents intègrent des stratégies visant à promouvoir la participation des femmes à la restauration des terres dans le cadre de la GMV. Les principaux documents examinés incluent les stratégies et plans d'action nationaux de la Grande Muraille Verte.

Ce rapport de synthèse présente des informations tirées de l'analyse des documents de politique de la GMV, ainsi que des recommandations issues du webinaire sur la manière dont le potentiel des femmes peut être mobilisé dans et pour la GMV. Il s'adresse aux responsables de la GMV, aux décideurs politiques dans les pays de la GMV et au niveau de l'Union africaine, ainsi qu'aux organisations internationales et aux bailleurs de fonds soutenant la réalisation de l'Initiative GMV. Le résumé a pour objectif d'accroître la sensibilisation de ces acteurs concernant la contribution et le

potentiel des femmes pour atteindre les objectifs de la GMV. Il vise également à changer la perception de ces acteurs de haut niveau, à améliorer leurs comportements/pratiques pour une meilleure inclusion des femmes et à accroître leur soutien financier aux domaines d'intérêt des femmes.

Principaux Enseignements

L'agenda des femmes dans la restauration des terres et la Grande Muraille Verte (GMV)

Les documents relatifs à la restauration des terres et à la Grande Muraille Verte (GMV) reconnaissent que l'égalité femmes-hommes et la participation des femmes sont essentielles à la réalisation de l'Initiative GMV. En effet, les femmes possèdent des connaissances et compétences cruciales pour des interventions pertinentes en matière d'adaptation au climat, ainsi que pour atteindre des bénéfices communautaires tels que la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté (Forum économique mondial, 2023). Cependant, la GMV ne dispose toujours pas de politique ou de stratégie spécifique en matière de genre. Aux niveaux régional et national, la GMV s'appuie sur les politiques de genre de chaque pays pour s'assurer que les questions d'inégalité femmes-hommes et les besoins des femmes soient pris en compte. À l'échelle continentale, la stratégie de l'Union africaine pour la GMV comprend des directives visant à lutter contre les inégalités femmes-hommes.

En pratique, les femmes et leurs organisations contribuent à la mise en œuvre de la GMV, notamment en tant qu'actrices non étatiques par le biais d'organisations communautaires, d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales. Elles participent également à travers les activités qui leur sont assignées dans les stratégies nationales de la GMV : renforcement des capacités, mise à l'échelle des techniques de restauration des terres, développement des chaînes de valeur des produits agroforestiers, ou encore création d'entreprises. Afin de promouvoir davantage la participation des femmes et leur contribution à la GMV, l'Agence Panafricaine pour la GMV a créé la Plateforme Verte des Femmes de la GMV destinée à intégrer formellement les organisations féminines dans les structures opérationnelles de la GMV. Cette

plateforme œuvre également à autonomiser les filles et les femmes, promouvoir la paix, l'égalité femmes-hommes dans la région de la GMV et améliorer la condition des femmes à travers l'augmentation de leurs revenus et l'amélioration globale de leur situation.

La mission principale de la Plateforme Verte des Femmes de la GMV est d'aider les Agences Panafricaines et Nationales de la GMV à harmoniser et capitaliser les efforts des femmes pour contribuer au succès de la GMV. La plateforme vise également à représenter les femmes dans les instances de décision afin de contribuer à l'Objectif de Développement Durable 5.5 (« Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique »). Des coalitions nationales sont également mises en place pour renforcer la contribution des organisations de la société civile et du secteur privé.

Cependant, l'existence de plateformes et de programmes ne garantit pas à elle seule des avantages pour toutes, en particulier pour les femmes, si les dynamiques locales restrictives et les attitudes discriminatoires ne sont pas traitées en priorité (Alozie, 2024). Selon l'auteur, les responsables de projets doivent comprendre, défier et s'attaquer directement aux inégalités de genre. Les discriminations basées sur le genre et les comportements patriarcaux doivent être contrecarrés tout au long de la gouvernance des projets, des procédures opérationnelles, de l'expertise technique et des structures de prise de décisions. Par ailleurs, il est essentiel d'adopter des approches inclusives autonomisant les femmes et d'autres parties prenantes vulnérables, tout en élargissant leurs opportunités sociales et économiques. Une attention particulière aux vulnérabilités différentielles (par exemple, les veuves, les pasteurs, les personnes déplacées en raison de conflits) est nécessaire pour garantir une GMV plus équitable.

En reconnaissance de cela, plusieurs partenaires de développement et ONG soutiennent l'autonomisation des femmes en matière de politiques, de renforcement des capacités et de financement. Par exemple, l'égalité femmes-hommes est au cœur des interventions de l'UE. Ainsi, le plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes (GAP III) vise à garantir que 85 % de leurs interventions soient sensibles au genre et que 5 % soient transformatrices en matière de genre. De plus, les investissements environnementaux de l'UE priorisent le renforcement des capacités, la participation et le leadership des femmes, ainsi que le soutien aux réseaux et entreprises féminines opérant dans les secteurs de la transition verte. L'UE soutient également l'agenda pour l'égalité femmes-hommes dans la GMV à travers les programmes CAGMV et « Reverdir l'Afrique ».

En outre, au Burkina Faso, l'ONG Tree Aid travaille avec des communautés rurales où plus de 70 % des groupes cibles sont des femmes. Ses interventions visent à promouvoir le leadership féminin au niveau local à travers le renforcement des capacités. Leur stratégie de plaidoyer cherche également à améliorer l'accès et le contrôle des femmes et des groupes vulnérables sur les ressources naturelles. De même, des partenaires tels qu'ONU Femmes, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) financent diverses initiatives pour améliorer les conditions des femmes, notamment en milieu rural.

Obstacles à la participation et à la contribution des femmes à la GMV

Dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (GMV), les parties prenantes reconnaissent que la participation des femmes et l'égalité femmes-hommes sont essentielles au succès et à la pérennité de la GMV. Cependant, plusieurs obstacles subsistent, notamment dans les domaines des politiques, des institutions, de la coordination, des capacités et du financement :

Défis liés à l'alignement des politiques et à la coordination :

- Absence d'une politique ou stratégie harmonisées pour la participation et la contribution des femmes à la GMV. La GMV s'appuie sur les politiques nationales de promotion du genre pour garantir l'égalité femmes-hommes et la participation des femmes. Cependant, des difficultés subsistent concernant l'intégration et l'alignement des activités de la GMV avec les politiques nationales de genre.
- Manque de coordination et de synergie entre les institutions nationales responsables des questions de genre (par exemple, les Ministères chargés des questions féminines) et la planification et la mise en œuvre de la GMV. Cela engendre des défis dans la collecte, le suivi et la comptabilisation des contributions des femmes dans les données officielles de la GMV.
- Soutien insuffisant des politiques en faveur de solutions et d'entreprises respectueuses de l'environnement, y compris celles dirigées par des femmes.

Défis structurels :

- Prise en compte insuffisante des contextes, des causes profondes et des mécanismes de production et de reproduction des inégalités femmes-hommes dans les interventions, projets et programmes de la GMV.
- Considération inadéquate des connaissances, compétences, besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes dans les activités et projets de la GMV.
- Normes de genre qui entravent l'accès des femmes aux ressources productives et leur participation à la prise de décisions concernant la restauration des terres, malgré l'existence de lois et d'interventions pour l'égalité femmes-hommes. Par exemple, les femmes, en particulier en milieu rural, rencontrent des difficultés pour obtenir des droits de propriété foncière. Ainsi, elles ne possèdent seulement que 1 % des terres alors qu'elles représentent plus de 80 % de la main-d'œuvre dans le secteur agricole, comme l'a souligné une intervenante soudanaise de la GMV.

En conséquence, elles ont du mal à accéder au crédit et aux intrants agricoles, car elles ne peuvent pas produire de titres fonciers. Cette situation est aggravée par les effets du changement climatique et de l'insécurité.

Défis en termes de capacité et de financement :

- Manque de financement suffisant et significatif pour les femmes et leurs organisations. Lorsque ces financements sont disponibles, les procédures et conditions peuvent être contraignantes, en particulier pour les petites entreprises féminines et les populations rurales.
- Faibles capacités des femmes pour accéder aux informations et aux connaissances afin de profiter des opportunités qui leur sont offertes.

Recommandations pour la participation et la contribution des femmes à la GMV

Les participants au webinaire ont formulé les recommandations clés suivantes :

1. Sur le plan procédural : Prendre en compte les questions de genre dès la planification des projets et programmes, les budgétiser et agir en conséquence
 - Réformer les interventions liées au genre en adoptant des approches plus transformatrices qui non seulement répondent aux besoins pratiques des femmes, mais traitent également les causes profondes des inégalités femmes-hommes. Comprendre et traiter les causes sociétales des inégalités femmes-hommes est fondamental pour garantir le succès des interventions sensibles au genre.
 - Faire participer les femmes dans les processus de prise de décisions en veillant à ce que ces processus soient clairs, inclusifs et équitables.
 - Capitaliser sur les connaissances, les expériences et les innovations locales des femmes pour la mise en œuvre de la GMV.
 - Sensibiliser les communautés et mener des actions de plaidoyer pour promouvoir un changement transformationnel visant à réduire les inégalités femmes-hommes en matière de droits d'accès aux ressources.

- Adopter une approche sensible au genre lors des évaluations des vulnérabilités et des risques climatiques, ainsi que dans les décisions d'investissement pour des communautés résilientes, ce qui contribue à renforcer les capacités d'adaptation des femmes.
 - Intégrer les priorités, besoins et aspirations des femmes dans la mise en œuvre des projets et programmes de la GMV pour garantir des impacts tangibles sur le terrain.
 - Promouvoir le leadership féminin en tant qu'agentes de changement au-delà de l'autonomisation économique et financière.
2. Sur le plan structurel : Créer un environnement favorable à l'égalité femmes-hommes et à la contribution des femmes à la GMV
- Opérationnaliser la Plateforme Verte des Femmes de la GMV afin de permettre une participation et une contribution effectives des femmes aux efforts de la GMV, ainsi que l'accès à ses bénéfices. Cette plateforme offrira un espace pour un engagement significatif et continu, et garantira que leurs expériences soient entendues dans le cadre des solutions climatiques et de la restauration des terres.
 - Aligner les politiques aux niveaux locales, national et régional pour garantir les droits des femmes sur les ressources, tels que les droits fonciers. Cela nécessitera des recherches rigoureuses pour identifier les lacunes et soutenir des réformes politiques sensibles au genre visant à sécuriser les droits fonciers des femmes.
3. Sur le plan du renforcement des capacités : Autonomiser les femmes pour libérer leur plein potentiel pour leur développement, celui de leurs communautés et de la GMV
- Investir dans et promouvoir des activités et technologies de restauration des terres bénéfiques pour les femmes, telles que les foyers améliorés, les jardins potagers/multiproduits et nutritionnels, les activités « Argent contre travail », l'agriculture communautaire intégrée, l'entrepreneuriat féminin et les groupes d'épargne et de crédit permettant aux femmes d'accéder à des financements.
 - Créer des espaces dédiés au renforcement des capacités des femmes dans divers domaines, tels que la gestion d'entreprise, la mobilisation de ressources, le réseautage et les investissements.

Quelques citations des intervenants

- « *Peu importe à quel point un paysage est improductif ou dégradé, donnez-lui juste du temps et voyez une femme écologiste déterminée, concentrée et passionnée le restaurer progressivement.* »
Mme Emem Umoh (Nigéria), Fondatrice et Directrice Générale de l'ONG Women in Nature Conservation Organization (WINCO)
- « *La transformation sociétale se produit lorsque les interventions sont capables d'améliorer les besoins fondamentaux des populations en matière de travail, de dépenses, de bien-être et de qualité de vie.* »
Mme Gloria Adeyiga (Ghana), doctorante, Council for Scientific and Industrial Research - Forestry Research Institute of Ghana (CSIR-FORIG)/Université de Bangor
- « *L'égalité des sexes est au cœur de nos interventions à l'UE (...). La GMV ne peut pas réussir pleinement si l'égalité des sexes n'est pas à la base des interventions.* »
M. Niclas Gottmann, Responsable « Terre et environnement » à la Direction générale des partenariats internationaux (DG-INTPA) de la Commission européenne

Conclusion

Le webinaire « Libérer le potentiel des femmes dans et pour la Grande Muraille Verte » a souligné les rôles essentiels des femmes dans le secteur environnemental et a permis d'explorer les moyens de libérer et de mobiliser leur potentiel pour la réalisation de l'Initiative GMV.

Les participants ont apprécié cet événement et recommandé la mise en œuvre opérationnelle de la Plateforme Verte des Femmes de la GMV, ainsi que des actions concrètes pour placer l'égalité femmes-hommes et les enjeux féminins au cœur des activités de la GMV.

Les prochaines étapes comprendront un engagement renforcé avec les dirigeantes et organisations féminines, en particulier celles situées dans les zones rurales. À l'échelle nationale, nous envisageons également des actions de plaidoyer dirigées par des femmes auprès des responsables de la GMV, des bailleurs de fonds et des responsables de la mise en œuvre des projets.

Ressources

Lien web vers le webinaire

- **Série de webinaires CAGMV, épisode 2 :**
« Libérer le potentiel des femmes dans et pour la Grande Muraille Verte »
YouTube : [Lien vers le webinaire](#)

Liste des documents examinés

- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) — Feuille de route 2022-2023 du Secrétariat Exécutif, Nouakchott, Mauritanie
- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte — Stratégie et plan d'action 2016-2020
- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte — Plan d'Investissements Prioritaires Décennal (PIPD/GMV) 2021-2030, Nouakchott, Mauritanie
- Agence de la Grande Muraille Verte, 2012 — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso
- Agence de la Grande Muraille, 2012 — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte au Mali
- Agence de la Grande Muraille Verte, 2014 — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte en Mauritanie
- Accélérateur de la Grande Muraille Verte — Accélérer les Objectifs de Développement Durable en soutenant la stratégie de la Grande Muraille Verte à l'horizon 2030
- Agence de la Grande Muraille Verte, 201 — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte à Djibouti
- Agence de la Grande Muraille Verte, 2015 — Plan d'action de la Grande Muraille Verte au Soudan
- Agence de la Grande Muraille Verte, 2012 — Plan d'action de la Grande Muraille Verte en Érythrée
- Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, 2011 — Initiative de la Grande Muraille Verte au Niger
- Agence de la Grande Muraille Verte — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte au Nigéria
- Agence de la Grande Muraille Verte — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte au Tchad Agence de la Grande Muraille Verte, 2012 — Stratégie et plan d'action de la Grande Muraille Verte en Éthiopie
- Forum économique mondial. 2023. *Pourquoi les femmes sont essentielles pour garantir la prospérité de la Grande Muraille Verte*. Consulté en septembre 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.weforum.org/agenda/2023/03/international-womens-day-great-green-wall/>.
- Modesta Alozie. 2024. « *Il ne m'a pas permis* » : *le genre et la Grande Muraille Verte*, African Arguments. Consulté en juillet 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://africanarguments.org/2024/07/he-didnt-allow-me-gender-and-the-great-green-wall/>.
- Turner, M.D., et al. 2021. *Environmental rehabilitation and the vulnerability of the poor: The case of the Great Green Wall*. Land Use Policy, 111, p.105750. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2021.105750>.



© Olivier Girard/CIFOR

CIFOR-ICRAF

Le Centre de Recherche Forestière Internationale et le Centre International de recherche en Agroforesterie (CIFOR-ICRAF) exploite le pouvoir des arbres, des forêts et des paysages agroforestiers pour relever les défis mondiaux les plus urgents de notre époque – la perte de la biodiversité, le changement climatique, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les inégalités. CIFOR et ICRAF sont des centres

